

E354

Développement durable

Gestion des déchets

Gestion des déchets et nuisances de chantier

À l'heure de la HQE en construction de bâtiments, la maîtrise des nuisances de chantier et l'optimisation de la gestion des déchets deviennent incontournables.

Tarifs

Prix 2019
720 € prix H.T.
Prix spécial E354 +
E355 : 1225 € prix
H.T.

Prix 2020
720 € prix H.T.
Prix spécial E354 +
E355 : 1225 € prix
H.T.

Dates

1 jour

Paris ou Saint-Rémy-Lès-Chevreuse

- 04/12/2019

- 18/05/2020

- 01/12/2020

E354 + E355

- 18/05 et 19/05/2020

- 01/12 et 02/12/2020

Objectifs

- **Gérer** l'élimination des déchets de chantier dans le cadre de la réglementation en vigueur
- **Gérer** les nuisances de chantier : eau, air, sol, bruit
- **Optimiser** les coûts liés aux déchets et nuisances aux différentes étapes d'une opération de construction

Programme

Gestion des déchets de chantier du bâtiment : origine, classification

- Textes de référence

Contexte législatif

- Réglementation générale
- Réglementation BTP
- BSD, CAP

Gestion opérationnelle

- Optimisation de la gestion des déchets de chantier : qualification, classement, recyclage et traitement, logistique, filières

Gestion des nuisances de chantier

- Installation de chantier : accès, circulation, vibrations
- Nuisances sonores
- Pollution de l'air
- Protection de l'eau, du sol, de la végétation
- Relations avec les riverains, maîtrise des perturbations

Pratiques contractuelles

- Obligations et responsabilités des acteurs : maître d'ouvrage (MO), maître d'œuvre (MOE), entreprises
- Charte des chantiers à faibles nuisances
- Prescriptions relatives à la gestion des déchets dans le programme du MO
- Formulation des exigences dans le Document de Consultation des Entreprises (DCE), Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)

Mise en situation et présentation de cas pratiques

Pédagogie

Exposés de synthèse, illustrations au travers d'exemples et d'études de cas, échanges

Pré-requis

Aucun pré-requis

Public(s) concerné(s)

- Maîtres d'ouvrage, programmistes, conducteurs d'opération, maîtres d'œuvre, consultants Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)
- Responsables des entreprises du Bâtiment et Travaux Publics (BTP) souhaitant optimiser les coûts du poste « nuisances et déchets » aux différentes étapes du projet

Cette formation est disponible en Intra.